

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Mardi le 29 septembre 2009

Présences :

Voir liste en **Annexe I**

Ordre du jour :

0. Ouverture
1. Présidium
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 16 et du 23 avril 2009
4. Présentation du comité exécutif
5. Accueil des étudiants-es de kinanthropologie
6. Budget
7. Cotisations SVE
8. Suivi Table de concertation
9. Comités de l'AESS
10. Varia
11. Fermeture

0 . Ouverture

Carl Paquin, appuyé par Carlo Santamaria-Bouvier, propose l'ouverture de la réunion à 12h52.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1 . Animation et secrétariat

Carl Paquin, appuyé par Jonathan Rioux, propose Pascal Marchis à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le comité exécutif de l'AESS propose et appuie l'ordre du jour suivant :

0. Ouverture
1. Présidium
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 16 et du 23 avril 2009
4. Accueil des étudiants-es de kinanthropologie

5. Budget
6. Cotisations SVE
7. Suivi Table de concertation
8. Comités de l'AESS
9. Varia
10. Fermeture

Alexis Laferrière, appuyé par Léa Langlois, propose d'amender l'ordre du jour et d'ajouter le point "Présentation de l'exécutif" après le point 3 et de décaler les autres points en conséquence.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux du 16 et du 23 avril 2009

Alexis Laferrière, appuyé par Carlo Santamaria-Bouvier, propose l'adoption du procès-verbal du 16 avril 2009.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Carl Paquin, appuyé par Jonathan Rioux, propose l'adoption du procès-verbal du 23 avril 2009.

- Un membre suggère qu'on lise le dit procès-verbal. Le président d'assemblée en fait la lecture.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Présentation du comité exécutif

Les exécutants-es présents à l'assemblée font une courte présentation, ceux-ci étant (dans l'ordre) :

Alexis Laferrière, Coordonnateur général
Alexandre Desmarais, Secrétaire général
Carlo Santamaria-Bouvier, Responsable aux affaires financières
Léa Langlois, Responsables aux affaires académiques
Jonathan Rioux, Responsable aux affaires externes

- Nisrine Hassini, Responsable aux affaires internes, est absente.

5. Accueil des étudiants-es de kinanthropologie

- Le département de kinanthropologie a été transféré à la Faculté des sciences, ainsi, les étudiants-es, avec entente bipartite entre l'ADEESE et l'AESS, deviennent membres de l'AESS. Le nombre de membres est d'environ 400 personnes.

Carl Paquin, appuyé par Carlo Santamaria-Bouvier, propose une motion de bienvenue aux membres provenant du département de kinanthropologie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Budget

- Carlo Santamaria-Bouvier présente le budget à l'assemblée.
- On observe une baisse de cotisations dans certains programmes, mais l'arrivée de kinanthropologie rééquilibre le tout.
- L'augmentation de l'enveloppe "Activités étudiantes" de 2000\$ à 14 000\$ s'explique par le fait que le compte de l'AESS a servi pour déposer leur
- Une nouvelle enveloppe "Logiciel libre" a été créée pour le comité logiciel libre.
- L'achat de chandails "Sciences UQAM" a été inséré dans l'enveloppe "Matériel promotionnel". Comme une majeure partie des chandails seront mis en vente, l'enveloppe ne devrait pas encourir de déficit.

Le président d'assemblée suggère à l'assemblée une période de questions.

- Le comité logiciel libre est expliqué.
- L'augmentation des frais de représentation est due au fait que deux enveloppes ont été fusionnées.
- L'enveloppe "Comité exécutif" sert principalement aux réunions du dit comité.

Fin de la période de questions.

Carlo Santamaria-Bouvier, appuyé par Carl Paquin, propose l'adoption du budget.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Le budget adopté est disponible en **Annexe II**.

7. Cotisations SVE

- L'AESS a été convoqué cet été pour signer une entente qui modifiait la cotisation par crédit pour les SVE à une cotisation fixe. Cela représente une augmentation significative du montant total assumé par les étudiants mais qui permettrait de développer de nouveau service et d'arrêter les coupures.

- Par exemple, si les frais n'augmentent pas, les SVE doivent couper le poste de surnuméraire des réseaux socio-professionnels. Aussi, le Centre d'écoute et de référence a vu sa subvention passer de 40 000\$ à 15 000\$. Plusieurs autres coupures sont en cours.

- Pour l'instant la cotisation d'un-e étudiant-e à temps plein est la même que celle d'un-e étudiant-e à temps partiel, ce qui ne fait pas de sens pour certains. L'UQAM affirme

qu'un-e étudiant-e à temps partiel bénéficie des mêmes services qu'un-e étudiant-e à temps plein.

- Il est possible que peu importe la décision qui sera prise en assemblée, les frais augmentent à 45\$ par session.

- Il est rappelé aux membres que l'AESS a une position contre toute hausse de frais afférents.

Alexandre Desmarais, appuyé par Jonathan Rioux, propose une plénière de 10 minutes sur le sujet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La plénière débute à 13h18 et se termine à 13h26 (il n'y a plus d'interventions).

Suite aux discussions en plénière, Alexandre Desmarais, appuyé par Léa Langlois, propose de réitérer la position à l'effet que l'AESS soit contre toute hausse de frais institutionnels obligatoires.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Suivi Table de concertation

- Jonathan Rioux fait un suivi auprès des membres concernant la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ). Il rappelle que le comité exécutif de l'AESS avait le mandat de participer à la formation de la TaCEQ, mais sans la joindre dans un délai rapproché. Il est soulevé que l'AESS n'est membre d'aucune association nationale.

- La TaCEQ a connue plusieurs réformes au niveau de sa structure dans les derniers mois. Il coûterait notamment annuellement entre 5000\$ et 7000\$ à l'AESS pour s'y joindre.

- Jonathan Rioux annonce que le comité exécutif n'a pas l'intention de proposer un référendum d'affiliation à une association nationale (FEUQ, ASSÉ, TaCEQ) cette année.

- Il est suggéré de mettre de l'information sur la TaCEQ sur le site internet de l'AESS.

9. Comités de l'AESS

13h42

- Cynthia Moreau fait une présentation du comité environnemental de l'AESS.

Considérant que l'année fiscale de l'AESS couvre la période de mai à avril, mais que le budget annuel se vote seulement en septembre;

Considérant que cette méthode laisse ainsi la période estivale, soit de mai à août, à découvert;

Considérant que le comité environnemental demeure actif pendant la période estivale, soit de mai à août;

Cynthia Moreau, appuyé par Carlo Santamaria-Bouvier, propose que l'AESS garantisse un minimum budgétisé de 4000\$ sur 12 mois afin que les activités estivales du comité environnemental ne soient pas compromises de manière récurrente en septembre lors de l'adoption du budget.

Carlo Santamaria-Bouvier, appuyé par Vincent Ouelette-Jobin, propose d'amender la proposition et d'ajouter "tant que le comité environnemental existe" après "[...]sur 12 mois".

Sur la proposition d'amendement, le vote est demandé.

Le vote :

Pour : 10

Contre : 1

Abstentions : 7

La proposition d'amendement est adopté à majorité.

Sur la proposition principale telle qu'amendée, le vote est demandé.

Le quorum est demandé.

Le président d'assemblée décide de poursuivre la procédure de vote et de constater le quorum ensuite. Sa décision est portée en appel et l'assemblée doit trancher.

Le vote sur la décision du président d'assemblée de poursuivre le vote :

Pour : 8

Contre : 7

Abstentions : 5

La poursuite de la procédure de vote est adoptée à majorité.

Le vote sur la proposition principale telle qu'amendée :

Pour : 10

Contre : 4

Abstentions : 7

La proposition est adoptée à majorité.

On peut la lire comme suit :

"Considérant que l'année fiscale de l'AESS couvre la période de mai à avril, mais que le budget annuel se vote seulement en septembre;

Considérant que cette méthode laisse ainsi la période estivale, soit de mai à août, à découvert;

Considérant que le comité environnemental demeure actif pendant la période estivale, soit de mai à août;

Cynthia Moreau, appuyé par Carlo Santamaria-Bouvier, propose que l'AESS garantisse un minimum budgétisé de 4000\$ sur 12 mois, tant que le comité environnemental existe, afin que les activités estivales du comité environnemental ne soient pas compromises de manière récurrente en septembre lors de l'adoption du budget."

Le quorum est demandé.

Le quorum n'est plus atteint.

L'assemblée est dissoute à 13h56.
